

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(ville) (date)

Madame, Monsieur,

L'an dernier, la ministre de l'Éducation, annonçait d'importantes coupures dans les commissions scolaires. Ces coupures, selon elle, ne devaient viser que les services administratifs des commissions scolaires. En aucun cas, ces coupures ne devaient être ressenties par vos enfants.

Malheureusement, il est de notre devoir, aujourd'hui, de vous informer de l'inexactitude des propos de la Ministre. À la Commission scolaire Marie-Victorin, le plan d'austérité qui a été adopté touche directement les services donnés aux élèves.

Cette année, dans les écoles primaires, les enseignantes et enseignants ont vu leurs budgets de classe réduits significativement. Ces budgets servent à l'achat de matériel pédagogique, à récompenser les élèves, ou encore à souligner des moments forts de l'année scolaire.

Aussi, les enseignantes et enseignants de plusieurs écoles primaires de la Commission scolaire ont constaté une diminution de services au niveau du personnel de soutien notamment au niveau de techniciens en informatique. Bien que ceux-ci n'œuvrent pas directement avec les élèves, leur présence dans les milieux en nombre suffisant est primordiale pour l'utilisation de l'informatique dans les choix pédagogiques des enseignantes et des enseignants.

Dans les écoles secondaires, aux restrictions du primaire s'en ajoute une autre. La Commission scolaire a exigé à des enseignants qu'ils aient un groupe de plus à leur horaire. Cette mesure ne donne pas à vos enfants plus d'heures d'enseignement, bien au contraire. En fait, l'effet de ce choix de la Commission scolaire a été de réduire le temps que ces enseignantes et ces enseignants pouvaient consacrer à des activités autres avec ses élèves. Ainsi, d'une école à l'autre, les périodes de récupération, la variété des activités parascolaires et l'encadrement des élèves peuvent avoir été touchés.

Dans les centres de formation professionnelle, alors que notre mandat est de conduire efficacement les étudiants vers le marché du travail, certains équipements et certains matériels pédagogiques ne seront plus disponibles en nombre suffisant, faute d'argent. Les étudiants ne peuvent donc plus pratiquer adéquatement les techniques enseignées, ce qui pourrait nuire à leur réussite et à la crédibilité de nos établissements chez les employeurs.

Dans nos centres d'éducation des adultes, pouvons-nous accepter qu'un jour, faute d'argent, nous commençons à refuser des élèves et devons instaurer une liste d'attente? Pourtant si nous n'agissons pas rapidement, ce sera bientôt le cas!

Le portrait que nous vous dressons est loin d'être rose, nous en sommes conscients. L'ensemble des enseignantes et des enseignants de la Commission scolaire Marie-Victorin est à pied d'œuvre afin de trouver des solutions qui pourraient éviter que les coupures annoncées par la ministre de l'Éducation touchent les services aux élèves dans leur quotidien. Toutefois, force nous est d'admettre que notre participation à la mise en place de ces solutions ne semble pas être acceptée par la commission scolaire. En effet, alors que certaines instances ont été mises en place, au fil des ans, pour que les enseignantes et les enseignants puissent faire part de leur grande connaissance de la réalité de notre milieu, il semble que notre employeur ne prête plus beaucoup d'attention à nos idées. Cette situation est, pour nous, des plus frustrantes puisqu'elle ajoute un sentiment d'impuissance à une impression de mépris provenant de la Commission scolaire.

Nous vous adressons aujourd'hui, cette lettre, afin que vous interpelliez non seulement les dirigeants, mais aussi vos commissaires. Le but de cette démarche étant de les inciter à travailler avec notre organisation, comme dans le passé, afin de trouver ensemble des solutions. Le futur de vos enfants et de nos élèves en dépendent.

Veillez accepter nos plus sincères salutations.

Les enseignants de l'école \_\_\_\_\_